



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-4245

APR 30 1992

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Mechanical or Electro-Mechanical
Semi-Portable Vehicle Scale

APPLICANT / REQUÉRANT:

Canadian Scale Company Ltd.
305 Horner Avenue
Toronto, Ontario
M8W 1Z4

MODEL(S) / MODÈLE(S):

L9000 SERIES/Série

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Bascule mécanique ou électromécanique, semi-mobile, pour véhicules

MANUFACTURER / FABRICANT:

Canadian Scale Company Ltd.
Toronto, Ontario

RATING / CLASSEMENT:

50 TO/à 80 tonnes/tonnes

Metric or Avoirdupois / Métrique ou avoirdupois

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

This device is a mechanical semi-portable vehicle scale, which when fitted with a full capacity beam, or a single tension load cell interfaced to an approved and compatible weight indicator becomes a weighing machine.

The weighbridge is supported by fabricated steel levers through a parallel link suspension system.

The lever system consists of four (4) or six (6) second class straight levers, with the fulcrum ends supported by stands and the power ends suspended from extension levers. The power ends of the extension levers are suspended from the backbone. The transfer lever is fabricated as an integral part of the backbone.

When these devices are connected in tandem to facilitate longer vehicles, the model number is marked twice with an oblique stroke, or the suffix T (for tandem) is added to the model number.

Example:

L9232 - single unit
L9232/L9232 - double unit

Platforms may be 10 to 14 feet wide.

MODEL NUMBER N° de modèle	CAPACITY Capacité tonnes/tonnes
L9227	50
L9232	50
L9337	60
L9341	60
L9352	80

The devices herein listed were previously listed on Notice of Conditional Approval S.WA-T4245.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'un pont-bascule mécanique, semi-mobile pour véhicules qui lorsque reliée à un fléau à portée maximale, ou encore à une cellule de pesage travaillant en tension et à un dispositif d'affichage du poids, approuvé et compatible, constitue un appareil de pesage.

Le châssis récepteur est constitué de leviers en acier montés dans un système de suspension à parallélogramme.

L'ensemble de leviers se compose de quatre (4) ou six (6) leviers droits du deuxième genre dont les points d'appui reposent sur des supports et les bras de puissance sont suspendus à des leviers communicateurs. Les bras de puissance des leviers communicateurs sont suspendus au communicateur transversal. Le levier intermédiaire fait partie intégrate du communicateur transversal.

Lorsque ces bascules sont reliées en tandem pour le pesage de véhicules longs, le numéro de modèle est répété deux fois, séparé par une barre oblique ou encore le suffixe T (pour tandem) est ajouté au numéro de modèle.

Exemple:

L9232 - unité simple
L9232/L9232 - unité double

Les tabliers peuvent mesurer de 10 à 14 pieds de largeur.

PLATFORM SIZE Dimensions du tablier	N° OF SECTIONS N° de sections
ft / pi.	
25 x 10	2
30 x 10	2
35 x 10	3
40 x 10	3
50 x 10	3

Les appareils énumérés dans le présent avis figuraient préalablement sur l'avis d'approbation conditionnelle S.WA-T4245.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.



W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

APR 30 1992

Date

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale